

passerelle: entrer directement en L2 après une autre licence

Par **poluxx**, le **06/12/2010** à **16:24**

Bonjour, actuellement en deuxième année de droit, je me destine au métier de commissaire priseur.

pour celà, je dois faire au moins une licence de droit et une autre d'histoire de l'art.

ma question est la suivante: après avoir obtenu ma licence de droit pourrais je entrer directement en deuxième année d'histoire de l'art.

ainsi de manière plus générale, peut on entrer directement en L2, après une autre licence (d'une autre matière) ???

Merci de vos réponses.

Par **Yn**, le **06/12/2010** à **16:39**

Salut,

Il faut consulter le règlement de chaque université. Certaines universités mettent en place des passerelles, mais dans ton cas, excepté le double cursus, je pense que tu ne pourras pas en bénéficier.

Par **Irony**, le **11/12/2010** à **00:24**

Oui c'est possible d'entrer directement en 2ème année d'une licence après avoir fait quelque chose de différent, mais généralement tu auras à reprendre certains cours de l'année que tu n'as pas faite (ce qui te fera pas mal de boulot en plus). Après ce n'est pas vraiment conseillé...

Par **poluxx**, le **11/12/2010** à **19:03**

Merci de votre réponse

pour Irony, je suis cette année en deuxième année de droit, et donc j'ai fait une L1.

Je voudrais juste sauter la L1 d'histoire de l'art, et rattrapper en même temps ne me dérange

pas, au contraire, je suis une passionnée d'histoire de l'art (plus que de droit!)

et oui je suis au courant pour les double cursus, mais je suis déjà engagé en 2ème année de droit c'est un peu tard. et c'est aussi très selectif.

je me renseignerai donc auprès de la faculté d'histoire de l'art.

Par **jeeecy**, le **11/12/2010** à **19:10**

[quote="poluxx":1ni2m6ss]je me renseignerai donc auprès de la faculté d'histoire de l'art.[/quote:1ni2m6ss]

effectivement, ce seront les services de la scolarité de la faculté d'histoire de l'art qui pourront te renseigner

je te recommande également, pour confirmer leurs dires, de prendre connaissance du règlement de la faculté d'histoire de l'art.

Par **sacha.vvs**, le **06/02/2017** à **21:37**

Bonjour,

Puis je rentrer directement de L3 droit à L3 histoire de l'art par une passerelle?

Cordialement